



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20171109-2017-45-DE
Date de télétransmission : 09/11/2017
Date de réception préfecture : 09/11/2017

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

2017-45 MARCHÉ AUDIT DES BATIMENTS : AJOUT PRESTATION DE DIAGNOSTIC D'USAGE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 9 novembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 31 octobre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Départ en cours de séance

Monsieur Bernard LEBEAU, (pouvoir donné en cours de séance à Monsieur POSSOZ)

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 10 novembre 2017

**2017-45 MARCHE AUDIT DES BATIMENTS :
AJOUT PRESTATION DE DIAGNOSTIC D'USAGE**

Vu la délibération du Comité syndical n°2017-39 du 28 septembre 2017,

Les membres du comité ont validé le lancement du marché d'audit des bâtiments lors de sa réunion du 28 septembre dernier. Il est proposé d'ajouter un lot complémentaire qui concernerait les diagnostics des usages, dont avec les caractéristiques suivantes :

Contenu du diagnostic :

- Etat des lieux des équipements techniques (chauffage, climatisation, ventilation)
- Analyse des besoins et des usages du bâtiment
- Proposition de solutions d'optimisation de la gestion du bâtiment

Objectifs :

- Optimiser l'existant sans travaux « lourds »
- Mettre en avant des actions à faible investissement
- Générer des économies d'énergie
- Améliorer le confort des usagers des bâtiments

Financement :

Coût estimatif diagnostic : 700 €

100 % à la charge du bénéficiaire

Allotissement :

Lot 1 : audits énergétiques travaux bâtiment

Lot 2 : diagnostics des usages

Volume estimé du marché :

Lot 1 : 40 * 2 500 €

Lot 2 : 40 * 700 €

Total : 128 000 € HT

Le comité décide, à l'unanimité :

- de valider l'ajout d'une prestation de diagnostic d'usage au marché d'audit des bâtiments.

